



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 28/02/2023

Reçu en préfecture le 28/02/2023

Publié le

ID : 018-200000933-20230227-2023_02_012-DE



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 21 février deux mille vingt-trois, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la mairie d'Aubigny-sur-Nère, sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du lundi 27 février 2023

Délibération n° 2023-02-012

Désignation d'un nouveau représentant au SYRSA

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 23

Nombre de votants : 27

Conseillers titulaires présents : M. Pierre LOEPER, Mme Anne CASSIER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, M. Didier RAFFESTIN, Mme Martine MALLET, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Pascal MARGERIN, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Daniel GAUTIER, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Philippe RAGOBERT, M. Jean-Marc RUIZ.

Conseiller suppléant présent : M. Nicolas RAFFESTIN

Pouvoirs : M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT,
M. Lionel POINTARD a donné pouvoir à Mme Dominique TURPIN,
M. Alain URBAIN a donné pouvoir à M. Philippe RAGOBERT,
M. Marc GOURDOU a donné pouvoir à M. Jean-Marc RUIZ.

Absents : Mme Sophie ESPEJO, M. François GRESSET, Mme Florence LEDIEU, M. Alexandre CERVEAU, Mme Denise SOULAT, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Nicolas MOREAU et M. Jean-Yves DEBARRE.

Secrétaire de séance : M. Pascal MARGERIN

A la suite de la démission de M. Jean-Michel BAUDOUX en date du 22 novembre 2022 de son mandat de conseiller municipal de Oizon, il convient de désigner un nouveau membre de la Communauté de communes pour siéger au SYRSA (Syndicat Mixte de Renaturation des Sauldres et de leurs Affluents).

Vu la délibération n°2020-07-045 du 15 juillet 2020 portant élection des représentants de la Communauté de communes au Syndicat de Renaturation des Sauldres et de leurs Affluents, modifiée par délibération en date du 28 juin 2021, puis du 27 septembre 2021,

Vu la démission de M. Jean-Michel BAUDOUX de ses mandats d'adjoint au maire et de conseiller municipal de la commune de Oizon en date du 22 novembre 2022,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : DESIGNE Madame Yasmine LAMBERT en tant que représentant suppléant de la Communauté de communes Sauldre et Sologne pour siéger au comité du Syndicat de Renaturation des Sauldres et de leurs Affluents (SYRSA).

Article 2 : NOTIFIE cette décision au Président du SYRSA.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,

Pascal MARGERIN



La Présidente

Laurence RENIER

Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/02/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.